

LA PRÉCARITÉ POUR SEUL HORIZON, C'EST ASSEZ !

Dérèglementation du marché du livre et dérèglementation du travail... les coups portés aux emplois et aux conditions de travail des salarié-e-s de la chaîne du livre nous imposent de réagir.

Le secteur du livre, première industrie culturelle en France, évolue de manière constante vers une concentration dans des gros groupes à tous les niveaux de la chaîne : impression, édition, distribution, commerces du livre. Les salarié-e-s, quelle que soit la taille des entreprises du secteur, voient une dégradation constante de leurs conditions de travail, une stagnation des salaires de branche, une destruction de la notion de métier, une menace sur leurs emplois.

La dérèglementation du marché a mis en concurrence des entreprises de petite taille avec des mastodontes internationaux. Dans un contexte de concurrence exacerbée, tou-te-s les salarié-e-s ont été prié-e-s de mettre leurs revendications en sourdine, au nom de l'emploi et du maintien de l'activité.

Ce prétexte, toujours affiché, cache en réalité une forte rentabilité, y compris dans les entreprises moyennes comme aux éditions L'Harmattan, rattachées au groupe L'Harmattan qui compte des dizaines d'autres éditeurs, le Théâtre du Lucernaire et des structures à l'étranger.

Précarisation des salariés par le recours à de nombreux dispositifs : externalisation, prise en charge des cotisations sur les bas salaires, stagiaires, temps partiels, CICE, sous-traitance.

Précarisation par le recours à toutes sortes de pratiques illégales, comme l'illustrent aussi les récents conflits sociaux dans une enseigne culturelle du cinquième arrondissement, la librairie Boulinier.

Chez Gibert Joseph, à la Fnac, les salarié-e-s sont mobilisés contre les lois visant à supprimer les cadres légaux sur la durée de travail : disparition de la notion de travail de nuit, imposition aux salariés des magasins du commerce du

travail le dimanche, et demain, l'extension à l'ensemble du monde du travail.

Aux éditions L'Harmattan, outre les conditions de travail déplorables et les entraves au fonctionnement de la représentation du personnel, nous demandons :

- le respect de l'accord de 2012 sur les congés, à savoir 3 ou 4 semaines semaines de congés estivaux au choix, et non l'imposition de 4 semaines en août ;
- le respect des engagements pris auprès des salarié-e-s en matière de formation ;
- la prise en compte des attentes des salarié-e-s pour la mise en place de la complémentaire santé ;
- la reconnaissance de nos métiers et de nos compétences par une application de la convention collective transparente et égalitaire ;
- la fin de la discrimination syndicale ;
- le retrait des sanctions abusives à l'encontre de notre déléguée du personnel suppléante.

Paris, le vendredi 6 novembre 2015

**RASSEMBLEMENT
LUNDI 9 NOVEMBRE À 18H30
24, RUE DES ÉCOLES • PARIS 5^e**



Retrouvez la vidéo du dernier rassemblement à :
<https://lc.cx/ZvDq>

info'com-cgt
TOUS UNIS DANS UN MÊME SYNDICAT

☎ 01 43 31 80 49
✉ infocomcgt.fr
✉ lharmattan@infocomcgt.fr
f [alivreouvertCGT](#)
t f g+ v [infocomcgt](#)

L'HARMATTAN AIME SES SALARIÉS



**STOP AUX DISCRIMINATIONS
MOBILISONS-NOUS**

info'com-cgt
SALARIÉS DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

01 43 31 80 49
INFOCOMCGT.FR
NEWS@INFOCOMCGT.FR
INFOCOMCGT

